

Appel à contributions à un ouvrage collectif

Dans le cadre de la série « Des textes et des lieux » animée par Aurélie Choné et Philippe Hamman aux Editions Orizons (Paris), et à la suite de deux séminaires du programme « Villes invisibles et écritures de la modernité » de la MISHA – Villes et frontières et Villes et démocratie –, est lancé un appel à contributions pour un volume s’attachant à la problématique de la visibilité et de l’invisibilisation des processus démocratiques dans la Cité.

Dans ce cadre, des contributions d’une diversité de chercheurs en lettres, littérature, sciences humaines et sociales sont attendues, et seront expertisées par le Comité scientifique de la série. Ces textes pourront être livrés en français comme en langue allemande ou anglaise.

Nous attendons une manifestation d’intérêt rapide, avant le 1^{er} juin 2011, et la livraison des textes pour le 5 septembre 2011 au plus tard, afin de pouvoir les expertiser.

Des articles d’une longueur d’environ 40.000 signes sont attendus.

Les normes afférentes, que nous demandons aux auteurs de suivre d’emblée, sont mises en ligne ; ce sont celles des Editions Orizons.

Argumentaire de l’ouvrage

La ville est souvent opposée à la frontière, tant socialement que spatialement. La première est associée à la liberté et à la centralité, tandis que la seconde serait davantage synonyme de fermeture et de périphéries. « L’air de la ville rend libre », écrivait Max Weber : la ville serait donc indissociable de la démocratie, et elle est le lieu associé à la multiplication de formules de participation citoyenne¹. Elle est alors aussi, plus largement, le lieu de l’échange, celui de la « maximisation des interactions sociales », dirait P. Claval², et/donc de la fluidité du social, tandis que la frontière porte l’image d’une emprise (territoriale, sociale, politique, etc.). Là où la frontière délimite et sépare, la ville articule et tisse des liens : l’histoire de la ville serait justement celle de cette « raison articulée »³. Toutefois, si, dans les deux cas, il y a des portes, des interfaces, des échanges, les rapports à la spatialité seraient différents : la frontière équivaldrait au changement (de pays, de langue, de droit, etc.), lorsque la ville estomperait la distinction entre le dedans et le dehors⁴, articulant ainsi des enjeux de visibilité et d’invisibilité (matérielles, sociales et cognitives).

Comme l’a exprimé R. Sennett, la thèse de la liberté et de l’ouverture à l’autre que favorise la ville, en permettant aux individus, sur le plan cognitif, d’établir des rapports nouveaux avec l’étranger, et, par là, d’arriver à faire émerger des solutions novatrices pour de

¹ Parmi une abondante bibliographie, cf. Marie-Hélène Bacqué, Maurice Blanc, Pierre Hamel, Yves Sintomer, « Editorial », *Espaces et Sociétés*, dossier « Ville, action “citoyenne” et débat public », 123, 2005, pp. 7-19, qui soulignent que « la transformation de la gestion urbaine a été marquée ces dernières années par le succès du thème du débat public et de la délibération démocratique » ; et Loïc Blondiaux, Yves Sintomer « L’impératif délibératif », *Politix*, 57, 2002, pp. 17-35.

² Paul Claval, *La logique des villes*, Paris, Litec, 1981.

³ Paul Blanquart, *Une histoire de la ville*, Paris, La Découverte, 2004 (1^{ère} éd., 1997).

⁴ Michel Serres l’exprime comme suit : « La ville promet l’ailleurs sans laisser l’ici. La ville est une localité où l’on demeure et la demeure est un ensemble de circulations qui favorisent les plus proches voisinages tout en sauvegardant des marges » : *Atlas*, Paris, Julliard, 1994, p. 43 sq.

vieux problèmes, contient en soi son antithèse, le contrôle et la rationalisation⁵. La diversité croissante pousse en effet à la mise en place d'un ensemble de structures bureaucratiques destinées à encadrer une société de plus en plus fragmentée, à l'exemple des modes de gouverne et de traitement public différenciés appliqués à certaines parties – au sens géographique et fonctionnel – des espaces urbains, qui sont ainsi d'autant plus produits et confirmés comme des univers de sens et de pratiques distincts, rendus visibles ou invisibles. La ville ouvre ainsi une dialectique, entre davantage de relations et de diversité de contacts, mais aussi des modes d'emprise qui se font sentir.

La notion d'invisibilité, respectivement de mise en visibilité, est ici importante, tant en termes de processus (suivre des enjeux en train de se faire) et d'objectivations (administratives et sociales) que de perceptions diverses des acteurs et groupes en co-présence dans les espaces urbains, à travers leur diversité socio-spatiale : centre, quartier, agglomération, etc., par rapport à cet enjeu central qu'est le fonctionnement démocratique.

Nous proposons donc d'interroger les processus démocratiques, visibles et moins visibles, dans la ville. Dans un esprit pluridisciplinaire (faisant appel aux outils et concepts de la sociologie, de l'urbanisme et de la géographie, et à des textes littéraires, pour les faire dialoguer), on s'arrêtera en particulier sur les dispositifs participatifs et sur les modes d'association des publics et des acteurs concernés.

⁵ Richard Sennett, « Cosmopolitanism and the Social Experience of Cities », in : S. Vertovec, R. Cohen (eds.), *Conceiving Cosmopolitanism : Theory, Context, and Practice*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p. 43 sq.